



Porto-Vecchio Extrême Sud

Montants TTC (T.V.A de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée
Ces honoraires comprennent la commercialisation, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique
Conformément à la réglementation, les honoraires sont à la charge de l'acquéreur

| Prix de vente | Honoraires TTC Mandat Simple | Honoraires TTC Mandat Exclusif By Orpi |
|----------------------------|------------------------------|--|
| De 0 à 150 000 € | 7 500 € | 6 500€ |
| De 150 001€ à 500 000 € | 7% | 6% |
| De 500 001 € à 1 000 000 € | 6% | 5% |
| Supérieur à 1 000 001 € | 5% | 4% |

Estimation

Offerte

Aucuns honoraires et aucuns frais ne sont dus avant la conclusion d'un contrat

Barème valable à compter du 25/03/2021

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

Honoraires à charge acquéreur dans le cadre d'un mandat de recherche : 5% TTC

Honoraires à charge acquéreur dans le cadre d'un mandat de succession : 5% TTC

www.orpi.com



ORPI Porto-Vecchio Extrême Sud - Immeuble Poli Avenue Georges Pompidou 20137 Porto-Vecchio
SARL au Capital de 1000 € / RCS Ajaccio 71 B 32 / Carte professionnelle CPI n° 2001 2020 000 000 002
Garantie financière de 120 000 € délivrée par GALIAN Assurances